

EXPOSITION À L'AMIANTE ET MÉSOTHÉLIOME PLEURAL

Publication par Santé Publique France d'un rapport sur 20 ans de surveillance

Le mésothéliome pleural est un cancer de la plèvre survenant principalement après une exposition à l'amiante. Le Programme National de Surveillance des Mésothéliomes pleuraux (PNSM) a été mis en place en 1998, un an après l'interdiction de l'usage de l'amiante.

PARUTION

Vieillir Je, tu, il... nous Tomes 1 & 2

Philippe CRAMER et Anne MEIGNIEN



Changer son regard sur la vieillesse, sortir du jeunisme à tout prix, se donner des outils pour vieillir agréablement et savoir accompagner une personne dans cet âge de la vie, nous sommes tous concernés.

Les auteurs de cet ouvrage en deux tomes, sociologues, ethnologues, philosophes, médecins, biologistes... sont des spécialistes reconnus dans leur domaine. Tous observent que la vieillesse est une notion subjective, que chaque âge de la vie vaut la peine d'être vécu. L'individu, même « diminué », reste une personne unique, digne de rencontre et de partage et dont l'avis mérite d'être recherché et écouté.

De même, notre espérance de vie et la manière dont nous vieillissons ne dépendent pas tant de données génétiques « écrites dès notre naissance » que de notre hygiène de vie, de l'environnement et de notre attitude préventive face aux risques de maladie : nous sommes pour beaucoup les acteurs de notre propre vieillissement.

Éditions **DOCIS**

www.editions-docis.com

A ce sujet, Santé publique France vient de publier un rapport inédit, intitulé « **20 années de surveillance (1998-2017) des cas de mésothéliomes, de leurs expositions et des processus d'indemnisation** ».

Ces travaux montrent que l'exposition à l'amiante est et restera encore pendant plusieurs décennies un sujet majeur de Santé publique nécessitant le maintien de la surveillance et le renforcement des actions de prévention.

Le mésothéliome pleural : un enjeu actuel de Santé publique

L'amiante a été largement utilisé pour ses performances et ses propriétés isolantes jusqu'à son interdiction le 1^{er} janvier 1997. Ses effets sur la santé peuvent apparaître jusqu'à 30 à 40 ans après la première exposition.

Les principaux résultats du PNSM montrent que **les mésothéliomes pleuraux sont toujours plus nombreux**. On estime aujourd'hui que **1100 nouveaux cas de mésothéliomes surviennent annuellement en France**. L'augmentation est plus marquée chez les femmes avec un doublement des cas en 20 ans, pour atteindre 310 cas par an.

Par ailleurs, on observe de très fortes disparités régionales : l'incidence est particulièrement élevée dans les régions du Nord, Nord-ouest et Sud-Est.

Les principales sources d'exposition à l'amiante varient en fonction du genre. Ainsi, on constate une **prédominance forte des expositions professionnelles chez l'homme** avec plus de neuf hommes exposés sur dix concernés, et une exposition retrouvée en dehors du lieu de travail pour une femme sur trois.

Par ailleurs, il est à noter que, pour une femme sur quatre, aucune source d'exposition à l'amiante n'est retrouvée. ■



Ressources :

- ▶ **Pour en savoir plus :** <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/cancers/mesotheliomes/documents/rapport-synthese/programme-national-de-surveillance-du-mesotheliome-pleural-pnsm-vingt-annees-de-surveillance-1998-2017-des-cas-de-mesotheliome-de-leurs-expo>